

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mialhe a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 20/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Délibération n°20260605_040

Objet : Election du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le Code Électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de moins de 1 000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Magalie Besson, Corinne Chiron, Clément Sinel et Michel Stefanou.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées : Sylvain Conduché.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Sylvain Conduché : 10 voix

M. Sylvain Conduché ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

a) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Franck Arnaud
- Magalie Besson
- Corinne Chiron

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Franck Arnaud : 10 voix
- Mme Magalie Besson : 10 voix
- Mme Corinne Chiron : 8 voix

M. Franck Arnaud, Mmes Magalie Besson et Corinne Chiron ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain Conduché

